Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)

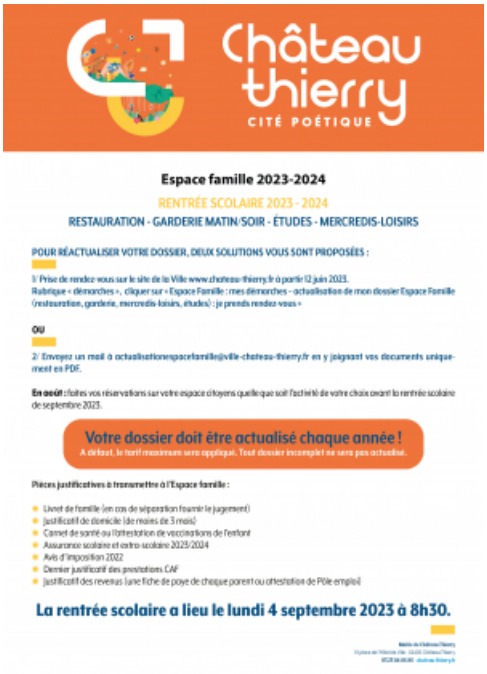

A partir du 12 juin 2023, mettez à jour votre dossier à jour pour l'inscription à la restauration scolaires et aux temps périscolaires !

Pour réactualiser votre dossier, deux solutions vous sont proposées :

1. Prise de rendez-vous sur le site de la Ville www.chateau-thierry.fr à partir 12 juin 2023.

Prendre rendez-vous pour actualiser son dossier

OU

2. Envoyez un mail à actualisationespacefamille@ville-chateau-thierry.fr en y joignant vos documents uniquement en PDF.

En août : faites vos réservations sur votre espace citoyens quelle que soit l'activité de votre choix avant la rentrée scolaire
de septembre 2023.

Votre dossier doit être actualisé chaque année !
A défaut, le tarif maximum sera appliqué. Tout dossier incomplet ne sera pas actualisé.

Pièces justificatives à transmettre à l'Espace famille :

- Livret de famille (en cas de séparation fournir le jugement)
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Carnet de santé ou l'attestation de vaccinations

Repères :

Horaires d'ouverture de l'Espace famille :

Lundi, mardi matin et mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30

Renseignements - Espace famille :

16 Place de l'Hôtel de Ville
Mail : espace-famille@ville-chateau-thierry.fr
Tél. 03 23 84 87 04

de l’enfant
- Assurance scolaire et extra-scolaire 2023/2024
- Avis d’imposition 2022
- Dernier justificatif des prestations CAF
- Justificatif des revenus (une fiche de paye de chaque parent ou attestation de Pôle emploi)

La rentrée scolaire a lieu le lundi 4 septembre 2023 à 8h30.

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/espace-famille-2023-2024